

Communiqué de presse

14/06/2021

Lille

L'Assemblée Générale de l'ALEFPA : la nouvelle dimension de l'Association et la réélection du Président Michel Caron

Le 9 juin 2021, l'assemblée générale 2021 de l'ALEFPA s'est déroulée, pour des raisons sanitaires et pour la 2^{ème} année consécutive, en visio-conférence dans les studios de la Chaufferie, à la Plaine Images de Tourcoing. Le lendemain, le Conseil d'administration a renouvelé sa confiance à l'unanimité à son Président, Michel Caron, pour un nouveau mandat.

Dans son rapport moral, le Président a réaffirmé le sens de l'engagement de l'association qui emploie près de 3000 professionnels (ils étaient 1367 en 2000 auxquels s'ajoutent 98 enseignants et les 37 salariés d'une entreprise adaptée) : prendre soin des personnes les plus vulnérables de la société. L'ALEFPA accueille également 763 travailleurs handicapés dans ses établissements et services d'aide par le travail.

C'est « l'année du virus » qui a inspiré profondément les activités 2020 et les rapports statutaires en ont témoigné. Le rapport moral du Président a souligné la force et le caractère essentiel des métiers du soin et de l'accompagnement médico-social et social et celui du directeur général, Olivier Baron a rendu compte des multiples initiatives d'adaptation et d'innovation face à la crise sanitaire : l'intervention à domicile, le télétravail, la mise en œuvre d'un observatoire de la scolarisation des enfants handicapés en temps de crise sanitaire, l'évolution de l'offre de service des établissements d'aide par le travail, les initiatives et le développement des activités sur le champ de l'habitat et de l'accompagnement social, la mise en œuvre de 11 nouveaux projets en France métropolitaine et Outre-Mer.

La secrétaire générale Catherine de Broucker a souligné la continuité de la gouvernance durant la période de crise sanitaire, et le lancement de la préparation d'un nouveau projet associatif pluriannuel à travers des forums faisant appel à l'intelligence collective ; l'activité physique et sportive, des initiatives culturelles ont été mises à l'honneur, malgré les limitations inhérentes aux mesures de précaution sanitaire.

A cette occasion, le conseil scientifique de l'ALEFPA présidé par Marie-Hélène Canu a récompensé deux lauréats pour la remise des prix ALEFPA – Annie Semal-Lebleu, en raison de la qualité et de l'intérêt des thèses de doctorat pour l'action sanitaire, médicosocial et sociale développée par l'association*.

Le trésorier Guy Losson s'est félicité des bons résultats gestionnaires obtenus et souligne le développement des activités de l'association renforcée par trois structures l'ayant rejointe : Oslo (habitat et accompagnement social), l'EHPAD Bernard Devulder à Esquerdes et le Manteau de Saint-Martin (inclusion sociale et aide aux plus démunis dans l'île de Saint-Martin).



L'assemblée générale a validé le rapport de Chantal de Singly, vice-présidente, sur les valeurs de l'ALEFPA, qui vient fonder l'élaboration du nouveau projet associatif qui sera présenté en 2022.

L'assemblée générale a relevé aussi que l'ALEFPA gère, en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances et un réseau de correspondants locaux, un service d'aide aux projets de vacances des personnes handicapées.

En 2020, le Président de l'ALEFPA Michel Caron a remis à la demande de la CNAPE un volumineux rapport concernant les mineurs non-accompagnés. Intitulé « les enfants de l'exil », ce rapport repose sur 60 rencontres de travail et auditions avec des associations, des représentants des Pouvoirs Publics – de l'Etat et des départements – compétents en matière de protection de l'enfance et de l'immigration. Le rapport établit un diagnostic à la fois sévère sur la situation actuelle et encourageant au vu de la mobilisation qualitative des associations compétentes. Il formule 50 recommandations d'amélioration des pratiques susceptibles de renforcer la coopération des acteurs, la cohérence de leurs interventions et la qualité de la protection due aux jeunes migrants. Le gouvernement a été saisi de ce rapport. L'assemblée s'est conclue en actant le partenariat encourageant avec SOLIHA Pas de Calais et SOLIHA Douai dans le domaine de l'habitat et de l'accompagnement social.

Mieux connaître l'ALEFPA

Implantée en France Métropolitaine, à la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe et Saint-Martin, l'ALEFPA accueille et accompagne plus de 13000 personnes dans ses établissements et services sur la base du financement de l'Assurance maladie, des départements, de l'Etat et des fonds européens.

Il s'agit de maisons d'enfants à caractère social, d'instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, d'instituts médico-éducatifs, de centres médico-psychopédagogiques, de foyers d'hébergement, d'accompagnement à domicile, de services de soins de suite et de réadaptation, d'un pôle pédiatrique et d'un EHPAD, de centres d'hébergement et de réinsertion sociale, de maisons relais et de pensions de famille.

Nouveau Bureau :

Président : Michel Caron

Secrétaire Générale : Catherine de Broucker

Membres : Dominique Rembotte et Patrick Kanner

Vice-Présidents : Pierre Garcia et Chantal de Singly

Trésoriers : Guy Losson et Gérard Besanger (adjoint)

Contact presse :

Vincent Logez
06 89 10 22 20
vincent.logez@alefpa.asso.fr

Michel Caron
06 83 88 15 53
michel.caron@alefpa.asso.fr